

Réf: Dossier 309334

Avis de constitution

SOCIETE « LE METROPOLYS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE., Lot ND,
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE METROPOLYS »

Objet :

- Gestion immobilière
- Gestion d'actifs immobilisés
- Restauration
- Boulangerie et pâtisserie
- Hôtellerie
- Événementiel
- Vente de Marchandises en gros et en détail
- Tous services associés
- Divers .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE., Lot
ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle TRAORE FATOUMATA MARIE CHANTAL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04322 du 03/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25925/GTCA/RC/2024 du 03/05/2024

